

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**CONVOCal forte, détartrant**

Date d'impression: 12.03.2015

Code du produit: 3007023

Page 1 de 9

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

CONVOCal forte, détartrant

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Le produit est destiné aux utilisateurs professionnels.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	Convothem Elektrogeräte GmbH	
Rue:	Talstr. 35	
Lieu:	D-82436 Eglfing	
Téléphone:	+49 8847 67 0	Téléfax: +49 8847 414
Interlocuteur:	Kundendienst - after sales	

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** +49 89 19240 Giftnotruf Rechts der Isar 24h Mo-So**SECTION 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE**

Indications de danger: Xi - Irritant

Phrases R:

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

**Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Catégories de danger:

Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux: Met. Corr. 1

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique: STOT SE 3

Mentions de danger:

Peut être corrosif pour les métaux.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut irriter les voies respiratoires.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Acide chlorhydrique 31-33 %; chlorure d'hydrogène

Mention d'avertissement: Attention

Pictogrammes: GHS07

**Mentions de danger**

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

**Conseils de prudence**

P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
------	--

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**CONVOCal forte, détartrant**

Date d'impression: 12.03.2015

Code du produit: 3007023

Page 2 de 9

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

**Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH208 Contient méthénamine; hexaméthylènetétramine. Peut produire une réaction allergique.

**Conseils supplémentaires**

La classification en fonction des propriétés analysées a été effectuée selon la directive relative aux substances dangereuses (67/548/CEE), annexe VI, ou à défaut selon la modalité de calcul fixée par la directive Préparations 1999/45/CE).

**2.3. Autres dangers**

La préparation est classée dangereuse dans le sens de la Directive 1999/45/EC.  
Le mélange est classé dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification selon la directive 67/548/CEE	
N° Index	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
N° REACH		
231-595-7	Acide chlorhydrique 31-33 %; chlorure d'hydrogène	10 - < 25 %
	C - Corrosif, Xi - Irritant R34-37	
017-002-01-X	Skin Corr. 1B, STOT SE 3; H314 H335	

Texte des phrases R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

**SECTION 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Retirer immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer avec précaution. En cas de perte de conscience, allonger la personne sur le côté et bien la caler pour le transport. Traitement médical nécessaire. Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

**Après inhalation**

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. Allonger la personne sur le côté et bien la caler pour le transport, en cas de dyspnée la mettre en position légèrement relevée. En cas de malaises respiratoires, administrer de l'oxygène.

**Après contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste. Protéger l'oeil non blessé.

**Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**CONVOCaI forte, détartrant**

Date d'impression: 12.03.2015

Code du produit: 3007023

Page 3 de 9

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Peut irriter les voies respiratoires. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

Les symptômes suivants peuvent se manifester: en cas d'ingestion: Spasmes, Troubles gastro-intestinaux, Nausée, Colique intestinale.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aide élémentaire, décontamination, traitement symptomatique.

Observation ultérieure pour détecter d'éventuels symptômes de pneumonie et d'oedème pulmonaire. troubles gastro-intestinaux. vomissement.

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Le produit lui-même n'est pas combustible.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Gaz/vapeurs, toxique, Gaz d'acide chlorhydrique, Oxydes nitriques (NOx).

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter une combinaison de protection contre les substances chimiques. En cas d'incendie: Utiliser uniquement des équipements résistants aux acides.

**Information supplémentaire**

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection individuel Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Evacuer les personnes en lieu sûr.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes. Colmater les bouches de canalisations.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Matière appropriée pour diluer ou neutraliser: Eau. Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Assurer une aération suffisante.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Protection individuelle: voir paragraphe 8

Evacuation: voir paragraphe 13

**SECTION 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Assurer une aération suffisante.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**CONVOCal forte, détartrant**

Date d'impression: 12.03.2015

Code du produit: 3007023

Page 4 de 9

**Préventions des incendies et explosion**

Le produit lui-même n'est pas combustible.

**Information supplémentaire**

Pour diluer le produit, commencer toujours par préparer l'eau puis incorporer le produit en remuant.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver uniquement dans les récipients d'origine. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Matériau approprié pour le sol : Résistant aux acides.

**Indications concernant le stockage en commun**

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de bases. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Ne pas conserver à des températures inférieures à : 5°C. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Observer le mode d'emploi.

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Conseils supplémentaires**

Ne contient aucune substance en concentrations dépassant les limites fixées pour les postes de travail.

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

aucunes mesures particulières ne sont exigées.

**Mesures d'hygiène**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**Protection des yeux/du visage**

Lunettes de protection hermétiques.

**Protection des mains**

Modèles de gants recommandés :

Porter les gants de protection homologués : Matériau approprié: Caoutchouc butyle (0,5mm); NBR (Caoutchouc nitrile) (0,35mm); période de latence: &gt;480 Min.

**Protection de la peau**

Tablier de protection. résistant aux acides.

**Protection respiratoire**

Appareil de protection respiratoire approprié :, Appareil filtrant combiné (DIN EN 141). E - P 2

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Aucune information disponible.

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	limpide, jaune clair
Odeur:	piquant

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**CONVOCal forte, détartrant**

Date d'impression: 12.03.2015

Code du produit: 3007023

Page 5 de 9

**Testé selon la méthode**

pH-Valeur (à 20 °C): 0 - 1

**Modification d'état**

Point de fusion: non déterminé

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 109 °C

Point d'éclair: non applicable

**Dangers d'explosion**

non applicable

Limite inférieure d'explosivité: non applicable

Limite supérieure d'explosivité: non applicable

Température d'inflammation: non applicable

Pression de vapeur: 23 hPa  
(à 20 °C)Pression de vapeur: 123 hPa  
(à 50 °C)Densité (à 20 °C): 1,07 g/cm<sup>3</sup>

Hydrosolubilité: miscible.

Viscosité dynamique: non déterminé

Densité de vapeur: non déterminé

Taux d'évaporation: non déterminé

**9.2. Autres informations**

Teneur en solide: non déterminé

À la température de test 55 °C le taux de corrosion à la surface d'acier ou d'aluminium est de &lt;= 6,25 mm l'an

**SECTION 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Réactions exothermiques avec: alcalies (bases), agent oxydant, fortes. Dégagement de: Chlore, L'hydrogène.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

En solution aqueuse, le produit dégage de l'hydrogène au contact de métaux.

**10.4. Conditions à éviter**

Protéger des radiations solaires directes. Conserver dans un endroit frais. Protéger contre: gel.

**10.5. Matières incompatibles**

alcalies (bases), Agent oxydant, Métaux légers, Amines, Ammoniac.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Gaz d'acide chlorhydrique, Oxydes nitriques (NOx).

**Information supplémentaire**

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux. Dissout lentement l'aluminium et le zinc avec dégagement d'hydrogène.

**SECTION 11: Informations toxicologiques**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**CONVOCal forte, détartrant**

Date d'impression: 12.03.2015

Code du produit: 3007023

Page 6 de 9

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Aucune donnée disponible

**Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
	Acide chlorhydrique 31-33 %; chlorure d'hydrogène				
	par voie orale	DL50 mg/kg	238 - 277	Rat	
	par inhalation (1 h) vapeur	CL50	> 4,2 mg/l	Rat	

**Irritation et corrosivité**

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut irriter les voies respiratoires. (Acide chlorhydrique 31-33 %; chlorure d'hydrogène)

**Effets graves après exposition répétée ou prolongée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Après neutralisation, aucune toxicité n'est observée.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source
	Acide chlorhydrique 31-33 %; chlorure d'hydrogène					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	862 mg/l	96 h	Leuciscus idus	

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Le produit est Acide. Avant de l'éliminer vers une station d'épuration il faut généralement effectuer une neutralisation. Les méthodes de détermination de biodégradabilité ne s'appliquent pas aux matières anorganiques. Produit inorganique, ne peut être éliminé de l'eau par procédé d'épuration biologique.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

En raison des données disponibles relatives à l'élimination/la décomposition et le potentiel de bioaccumulation, des effets nocifs à long terme pour l'environnement sont peu probables.

**12.4. Mobilité dans le sol**

En cas d'infiltration dans le sol, le produit est mobile et peut souiller la nappe phréatique.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB**

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

**12.6. Autres effets néfastes**

Le produit est Acide. Avant de l'éliminer vers une station d'épuration il faut généralement effectuer une neutralisation.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**CONVOCal forte, détartrant**

Date d'impression: 12.03.2015

Code du produit: 3007023

Page 7 de 9

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**Code d'élimination des déchets-Produit**

060102 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE MINÉRALE; déchets provenant de la fabrication, formulation, distribution et utilisation (FFDU) d'acides; acide chlorhydrique  
Classé comme déchet dangereux.

**Code d'élimination de déchet-Résidus**

060102 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE MINÉRALE; déchets provenant de la fabrication, formulation, distribution et utilisation (FFDU) d'acides; acide chlorhydrique  
Classé comme déchet dangereux.

**Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés**

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus  
Classé comme déchet dangereux.

**L'élimination des emballages contaminés**

Eau. Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat.

**SECTION 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)**

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1789
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies:</b>	ACIDE CHLORHYDRIQUE
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	8
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	8



Code de classement:	C1
Dispositions spéciales:	520
Quantité limitée (LQ):	5 L
Catégorie de transport:	3
N° danger:	80
Code de restriction concernant les tunnels:	E

**Autres informations utiles (Transport terrestre)**

E1

**Transport fluvial (ADN)**

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1789
--------------------------	---------

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## CONVOCal forte, détartrant

Date d'impression: 12.03.2015

Code du produit: 3007023

Page 8 de 9

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies:** ACIDE CHLORHYDRIQUE

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 8

**14.4. Groupe d'emballage:** III  
Étiquettes: 8



Code de classement: C1  
Dispositions spéciales: 520  
Quantité limitée (LQ): 5 L

**Autres informations utiles (Transport fluvial)**  
E1

## Transport maritime (IMDG)

**14.1. Numéro ONU:** UN 1789  
**14.2. Nom d'expédition des Nations unies:** HYDROCHLORIC ACID

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 8

**14.4. Groupe d'emballage:** III  
Étiquettes: 8



Marine polluant: -  
Dispositions spéciales: 223  
Quantité limitée (LQ): 5 L  
EmS: F-A, S-B

**Autres informations utiles (Transport maritime)**  
E1

## Transport aérien (ICAO)

**14.1. Numéro ONU:** UN 1789  
**14.2. Nom d'expédition des Nations unies:** HYDROCHLORIC ACID

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 8

**14.4. Groupe d'emballage:** III  
Étiquettes: 8



Dispositions spéciales: A3 A803  
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 L  
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 852  
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L  
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 856

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**CONVOCal forte, détartrant**

Date d'impression: 12.03.2015

Code du produit: 3007023

Page 9 de 9

IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

**Autres informations utiles (Transport aérien)**E1  
: Y841**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/./?/ en cas de malaise.  
Peut être corrosif pour les métaux.**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

négligeable

**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Prescriptions nationales**Limitation d'emploi: Observer les contraintes liées au travail des jeunes. Observer les contraintes liées au travail des femmes enceintes et allaitantes.  
Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**SECTION 16: Autres informations****Texte des phrases R (Numéro et texte intégral)**34 Provoque des brûlures.  
37 Irritant pour les voies respiratoires.**Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)**H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
EUH208 Contient méthénamine; hexaméthylènetétramine. Peut produire une réaction allergique.**Information supplémentaire**

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*